

**Page en
construction !**

Nos anciennes colonies d'Asie

(YT Histoire Géo 21:06) " [Les guerres du Viêt Nam - Résumé sur cartes](#) "

(YT L'histoire et les hommes 28:55) " [La guerre d'Indochine 1946-1954](#) "

Chat GPT

Q : Quelles sont les anciennes possessions françaises en Asie

R : Les anciennes possessions françaises en Asie comprennent principalement l'Indochine française et les établissements français en Inde. Voici quelques détails sur ces colonies françaises :

1. Indochine française : L'Indochine française était une fédération de colonies et de territoires en Asie du Sud-Est qui étaient sous la domination française. Elle comprenait les pays suivants :

- Le Vietnam (y compris les régions actuelles du Vietnam, du Laos et du Cambodge) : Il était divisé en trois régions distinctes, à savoir la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin.
- Le Laos : Le Laos faisait partie de l'Indochine française en tant que territoire sous administration française.
- Le Cambodge : Le Cambodge était également une partie de l'Indochine française et était sous protectorat français.

L'Indochine française a existé de 1887 jusqu'en 1954, date à laquelle elle a été dissoute après la défaite française dans la guerre d'Indochine.

2. Établissements français en Inde : Les établissements français en Inde étaient un groupe de colonies françaises situées sur la côte est de l'Inde. Ils comprenaient les cinq enclaves suivantes :

- Pondichéry : Il s'agit de l'enclave principale et la plus connue des établissements français en Inde. Elle se compose de Pondichéry proprement dit et de plusieurs autres villes et villages environnants.
- Karikal : Situé sur la côte est de l'Inde, il s'agit de la deuxième enclave en importance.
- Yanaon : Une petite enclave située dans l'État d'Andhra Pradesh.
- Mahé : Une enclave sur la côte ouest de l'Inde, dans l'État du Kerala.
- Chandernagor : Une petite enclave située près de Kolkata (Calcutta) dans l'État du Bengale occidental.

Ces établissements français en Inde ont été sous administration française jusqu'en 1954, lorsque la plupart d'entre eux ont été intégrés à l'Inde indépendante. Seule la commune de Pondichéry et quelques autres territoires ont continué d'être des territoires d'outre-mer français jusqu'en 1962, date à laquelle ils ont été cédés à l'Inde.

Q : Et en Chine ?

R : La France n'a pas eu de possessions directes en Chine continentale, mais elle a exercé une certaine influence en Chine pendant une période limitée. Voici quelques éléments à cet égard :

1. Concessions françaises en Chine : Au XIXe et au début du XXe siècle, plusieurs puissances étrangères, y compris la France, ont établi des concessions dans certaines villes chinoises. Ces concessions étaient des zones administrées directement par les puissances étrangères et bénéficiaient de privilèges et d'autonomie. La France avait des concessions dans les villes suivantes en Chine :

- Shanghai : La France avait une concession dans la ville de Shanghai, qui était l'une des concessions les plus importantes et les plus étendues.
- Tianjin : La France avait également une concession dans la ville de Tianjin, située dans le nord de la Chine.

Ces concessions ont été établies principalement à des fins commerciales et avaient une présence militaire et administrative française. Elles ont été progressivement supprimées après la fondation de la République populaire de Chine en 1949.

2. Influence culturelle et intellectuelle : Au XIXe siècle, la France a joué un rôle significatif dans l'influence culturelle et intellectuelle en Chine. Des missionnaires français ont contribué à l'introduction du christianisme en Chine et ont également participé à des activités éducatives et culturelles.

De plus, la pensée politique et philosophique française a influencé certains intellectuels chinois à l'époque, notamment le mouvement des Quatre Mays (quatre penseurs chinois influencés par les idées françaises).

Il convient de noter que ces influences et concessions françaises en Chine étaient de nature limitée et n'ont pas abouti à une colonisation ou à une domination française sur une partie du territoire chinois, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions d'Asie comme l'Indochine.

Q : Et dans les îles de la sonde

R : La France n'a pas eu de possessions directes dans les îles de la Sonde. Les îles de la Sonde sont un archipel situé entre l'Asie du Sud-Est continentale et l'Australie, comprenant des pays tels que l'Indonésie, Singapour, Timor oriental et certaines parties de la Malaisie.

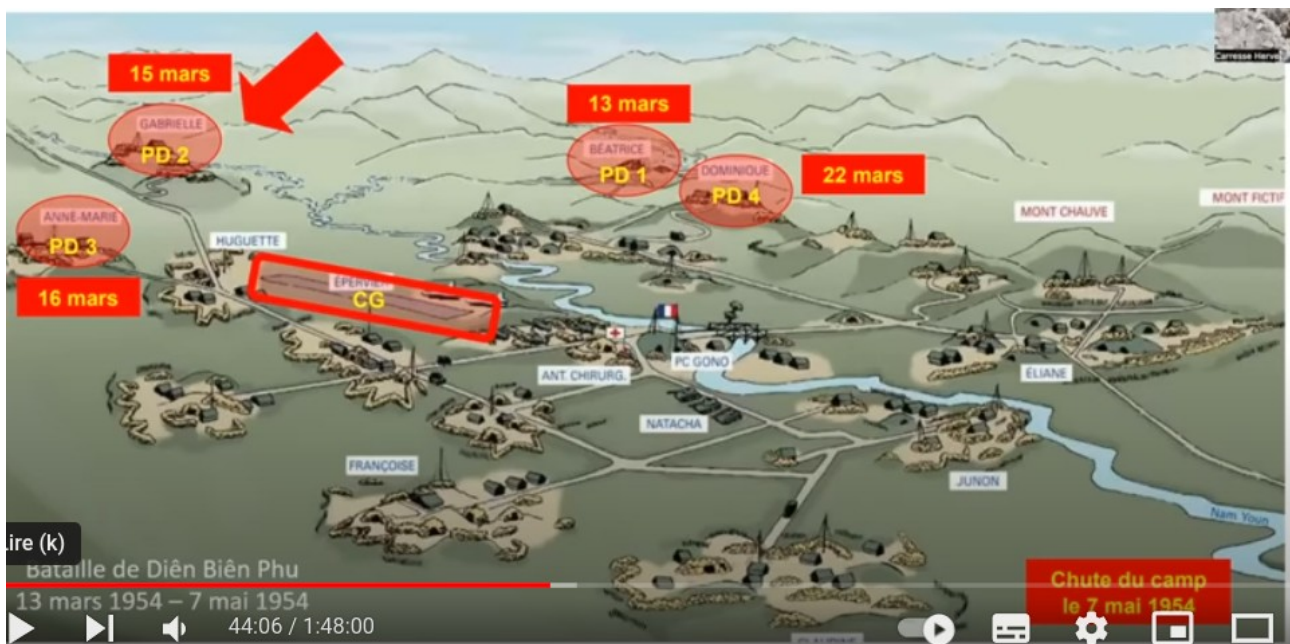
Cependant, pendant la période coloniale, les Pays-Bas étaient la puissance dominante dans la région et exerçaient un contrôle sur les îles de la Sonde en tant que colonie néerlandaise connue sous le nom des Indes orientales néerlandaises. Les Indes orientales néerlandaises comprenaient des territoires comme Java, Sumatra, Bali, et d'autres îles de la Sonde.

Il est important de noter que la France a exercé une influence indirecte dans la région grâce à son empire colonial en Indochine française, qui était situé à proximité des îles de la Sonde. Cela a

conduit à des interactions commerciales et culturelles entre les colonies françaises et les régions de l'archipel indonésien.

Ainsi, bien que la France n'ait pas eu de possessions directes dans les îles de la Sonde, son influence s'est manifestée à travers des interactions régionales et des relations commerciales avec les puissances coloniales présentes dans la région.

croquis des positions des forces à Dien Bienfu en mars 1954



(YT Histoire Géo 21:05) " [Les guerres du Viêt Nam - Résumé sur cartes](#) "

Continuer vers

Continuer vers :

[Nos anciennes colonies d'Afrique \(P7\)](#)

[L'intro du cahier "Astrolabe"](#)

[L'accueil du site](#)

